ESCALADE

Règlement universitaire

Saison 2025-2026

Version :
07/10/2025

108, avenue de Fontainebleau 94270 LE KREMLIN-BICÊTRE Cedex France
Tél : +33 1 58 68 22 75 – e-mail : federation@sport-u.com – www.sport-u.com

Composition de la commission mixte nationale

Membres FF Montagne et Escalade

Damien YOU (Directeur Technique National adjoint)
Eric BAUVIN (Vice-Président en charge des Compétitions Escalade)
Simon SENET (Chargé de missions Compétitions Escalade)

Membres FF Sport U

Sébastien BOCQUET (Sorbonne Université)
Eric VALLS, suppléant (Université Aix-Marseille)
Bertrand GAUTIER (Directeur national adjoint)

Invités

Françoise DUCOEUR (Université Savoie Mont Blanc)

Championnat de France	Dates (Lieu)	Envoi des résultats	Envoi des candidatures d'arbitres
CFU	2 et 3 avril 2026 Lille (HAUTS DE FRANCE) Lesquin et Villeneuve d'Ascq	9 mars 2026	9 mars 2026

108, avenue de Fontainebleau 94270 LE KREMLIN-BICÊTRE Cedex France
Tél : +33 1 58 68 22 75 – e-mail : federation@sport-u.com – www.sport-u.com

CHAMPIONNAT DE FRANCE

1 – DATE ET LIEU DU CHAMPIONNAT DE FRANCE

2 au 3 avril 2026 Lille (HAUTS DE FRANCE)
Difficulté : Climb Up Lesquin
Bloc : Climb Up Villeneuve d'Ascq

2 – DATE LIMITE DE RETOUR À LA DIRECTION NATIONALE DES RÉSULTATS DE LIGUES, INTER-LIGUES

9 mars 2026
CMN le 11 mars 2026

3 – QUOTAS PAR LIGUE

Les quotas par ligue sont établis principalement en fonction des dynamiques académiques et du niveau des participants. Ceux-ci pourront être ajustés si la participation aux épreuves qualificatives est supérieure ou inférieure à l'année n-1. Les ligues devront formuler la demande à la CMN (bgautier@sport-u.com) avant l'envoi des résultats.

Quotas par ligue (*premier chiffre pour les jeunes gens, deuxième pour les jeunes filles) :*

NOUVEAU !

- Ile de France 10/9 ; Hauts de France 4/4 ; Grand Est 4/4 ; Bourgogne Franche-Comté 3/2 ; Normandie 4/4 ; Bretagne 3/3 ; Pays de la Loire 5/5 ; Centre Val de Loire 1/1 ; Auvergne-Rhône Alpes 18/18 ; Sud 5/5 ; Nouvelle Aquitaine 6/6 ; Occitanie 6/6.
- Territoires Ultramarins 1/1
- Organisateur CFU 1/1

108, avenue de Fontainebleau 94270 LE KREMLIN-BICÊTRE Cedex France
Tél : +33 1 58 68 22 75 – e-mail : federation@sport-u.com – www.sport-u.com

4 – QUALIFICATIONS

PREAMBULE

- Cette année, les 2 disciplines (difficulté et bloc) seront inscrites au programme du Championnat de France Universitaire.

QUALIFICATION

- Pour prétendre à une qualification au championnat de France, les étudiants.es devront avoir participé à un championnat universitaire (académie, ligue ou inter-Ligues) ou une épreuve fédérale FFME choisie comme support de l'épreuve universitaire à condition que les étudiants.es concernés aient la double licence FF Sport U et FFME.
- Les phases qualificatives seront proposées dans au moins 2 disciplines sur les 3 (difficulté, bloc et vitesse). Les ligues qui n'organiseraient qu'une seule discipline ne pourraient pas qualifier d'étudiants.es.
- La participation au championnat de France est ouverte aux **étudiants en situation de handicap**.
  Pour toute demande d'information ou d'inscription, merci de contacter Nicolas Guérin (nguerin@sport-u.com).

- Une animation à destination des personnels des établissements supérieurs sera proposée à l'issue de la première journée de compétition.

INSCRIPTION AU CFU

- Chaque ligue devra se déterminer sur le mode de qualification et sur les quotas de site, de ligue ou d'inter-Ligues.

- Les résultats fournis par les ligues feront apparaître le classement moyen sur les 2 ou 3 épreuves qualificatives

- Les classements de l'ensemble des participants seront mentionnés et non pas les seuls qualifiés. Ces classements ne devront pas faire apparaître d'ex-æquo notamment si cela entraîne un dépassement de quota (charge à l'organisateur de départager les ex-aequo). Les qualifications éventuelles se feront obligatoirement dans l'ordre du classement (liste d'attente).

108, avenue de Fontainebleau 94270 LE KREMLIN-BICÊTRE Cedex France
Tél : +33 1 58 68 22 75 – e-mail : federation@sport-u.com – www.sport-u.com

NOUVEAU !

HORS QUOTAS

- Seuls les athlètes (JG et JF) figurant dans les 30 meilleurs du classement permanent (FFME) à la date de la CMN (9 mars 2026) pourront être qualifiés hors quotas, avec un maximum de 4 jeunes gens et 4 jeunes filles par site universitaire (académie).
- Ces qualifications ne seront effectives que sous réserve de compléter le formulaire de qualification exceptionnelle avant la date de retour des résultats. La CMN refusera toute demande, hors délai, incomplète ou non signée du Directeur Régional FFSU.

5 – FORMULE SPORTIVE

REGLEMENT SPORTIF

C'est le règlement FFME qui s'applique consultable sur

Textes et règlements compétitions escalade - FFME

FORMAT DE COMPETITION

Le championnat se déroulera sur 2 journées sous la forme d'un combiné de 2 épreuves (difficulté et bloc) dans l'ordre suivant : difficulté et bloc. **La participation à ces 2 épreuves est obligatoire.**

Epreuve de difficulté : composée d'une phase qualificative et d'une phase finale.

- La phase de qualification s'effectue en formule « flash » sur 3 ou 4 voies successives avec 6mn d'escalade puis 12mn de récupération minimum entre les voies.
- Difficulté progressive conseillée dans les voies : 5C, 6B/C, 7A/B, 7C /8A (JF)
- 6A/B, 6C/7A, 7B/C, 8A/B (JG).
- Les 8 meilleur(e)s compétiteurs.trices de la phase de qualification sont qualifié(e)s pour la phase finale.

- La phase finale s'effectue sur une voie « à vue » avec 6mn d'escalade.

108, avenue de Fontainebleau 94270 LE KREMLIN-BICÊTRE Cedex France
Tél : +33 1 58 68 22 75 – e-mail : federation@sport-u.com – www.sport-u.com

Epreuve de bloc : composée d'une phase qualificative sous forme d'un contest et d'une phase finale.

- La phase qualificative se déroule sous la forme d'un contest à essais illimités d'au moins 20 blocs avec zones.

- Les 8 meilleur(e)s compétiteurs.trices de la phase de qualification sont qualifié(e)s pour la phase finale.

- La phase finale s'effectue en mode « circuit en départ simultané » sur 4 blocs, après une observation collective.

Classements par discipline et classement général :

Un classement sera établi pour chacune des spécialités (difficulté et bloc) en JF et JG.

Chaque compétiteur.trice se voit attribuer des points pour chacune des épreuves
  - soit le/la concurrent.e a un classement unique dans l'épreuve et les points attribués sont égaux à son classement
  - soit 2 concurrent.e.s ou plus sont ex-aequo sur une épreuve et les points qui leur sont attribués sont égaux à la moyenne des classements.
- (ex : Dans le cas de 4 ex-aequo à la 8ème place, les points attribués à chaque compétiteur seront égaux à (8 + 9 + 10 + 11) / 4 = 9.5)
- Le nombre final de points pour chaque concurrent.e est calculé en additionnant les points attribués sur chacune des épreuves.
- Chaque concurrent.e est classé(e) dans l'ordre croissant des points, le/la concurrent(e) ayant le moins de points obtient le meilleur classement.
- Lorsque 2 concurrent.e.s ou plus sont ex-aequo, le classement relatif de ces concurrent(e)s sera déterminé pour chacune des épreuves de la finale :
  - en comparant le nombre de fois où 1 concurrent(e) possède un meilleur classement et si l'égalité persiste, en comparant leur classement dans les phases qualificatives.

Classement par équipe mixte :

Il ne fait pas l'objet d'une épreuve spécifique. Il sera réalisé par addition des places obtenues au combiné des disciplines prévues au programme (difficulté et bloc) par la meilleure fille et le meilleur garçon de la même AS. En cas d'égalité,

108, avenue de Fontainebleau 94270 LE KREMLIN-BICÊTRE Cedex France
Tél : +33 1 58 68 22 75 – e-mail : federation@sport-u.com – www.sport-u.com

on privilégiera la meilleure place obtenue (ex. 1+3 et 2+2 sont à égalité, 1+3 sera mieux classée). En cas d'égalité complète (ex. 3+5 et 5+3), les équipes restent ex-æquo.

TITRES DECERNES

- 3 titres masculins et féminins seront décernés dans les catégories suivantes :
  - Difficulté
  - Bloc
  - Combiné (addition de la difficulté et du bloc)

- 1 titre par équipe mixte :
  - Par addition de la meilleure fille et du meilleur garçon par AS en difficulté et en bloc.

Les second.e.s et troisièmes de l'ensemble de ces catégories recevront les médailles correspondantes.

108, avenue de Fontainebleau 94270 LE KREMLIN-BICÊTRE Cedex France
Tél : +33 1 58 68 22 75 – e-mail : federation@sport-u.com – www.sport-u.com

FORMATION D'ARBITRES

Formation CUA3 : en plus des juges de voies étudiants formés par l'organisateur, il est souhaitable que les ligues forment des juges CUA2 pour officier sur le championnat de France Universitaire.

Juges CUA2 en formation :
Toutes les Associations Sportives ayant au moins trois qualifié.e.s devront mettre à disposition de l'organisation un juge formé CUA2 **ou un juge en cours de formation**.

Frais et prises en charge :
A défaut de juge, l'Association Sportive devra s'acquitter de 100€ auprès de la FF Sport U. Cette somme, le cas échéant, contribuera à l'indemnisation des juges fédéraux.
En effet, l'organisation d'un Championnat de France implique la présence de nombreux juges pour le bon déroulement de la compétition. Aussi, la CMN fait appel à la solidarité et à la responsabilité de chacun pour former et proposer des juges.

Prises en charge :
- Pour les juges CUA3, une prise en charge est proposée par la ligue organisatrice pour la restauration, l'hébergement et le déplacement.
- Pour les juges CUA2 ou en cours de formation seuls les frais de restauration seront à la charge de l'organisateur. Les modalités de remboursements seront coordonnées par la FF Sport U, contact (nguerin@sport-u.com).

L'ensemble des juges devront faire acte de candidature auprès de la FF Sport U nationale en remplissant la fiche de juge disponible sur le site de la FF Sport U, « onglet Escalade ». Cette fiche devra obligatoirement être signée par les Directeurs (trices) de ligues.

108, avenue de Fontainebleau 94270 LE KREMLIN-BICÊTRE Cedex France
Tél : +33 1 58 68 22 75 – e-mail : federation@sport-u.com – www.sport-u.com

RÈGLEMENT DISCIPLINAIRE

Se référer au chapitre du règlement intérieur

TENUES

NOUVEAU !

- Les participants doivent porter le maillot de leur AS ou de leur établissement. Les tenues doivent être en conformité avec l'article 10 du règlement sportif général de la FF Sport U : https://sport-u.com/wp-content/uploads/sites/15/2025/06/2025-01-31_Reglement-sportif.pdf

108, avenue de Fontainebleau 94270 LE KREMLIN-BICÊTRE Cedex France
Tél : +33 1 58 68 22 75 – e-mail : federation@sport-u.com – www.sport-u.com

CONTACTS

FÉDÉRATION FRANÇAISE DU SPORT UNIVERSITAIRE
108 avenue de Fontainebleau – 94270 LE KREMLIN-BICÊTRE
federation@sport-u.com
www.sport-u.com

Directeur national adjoint – Bertrand GAUTIER
bgautier@sport-u.com
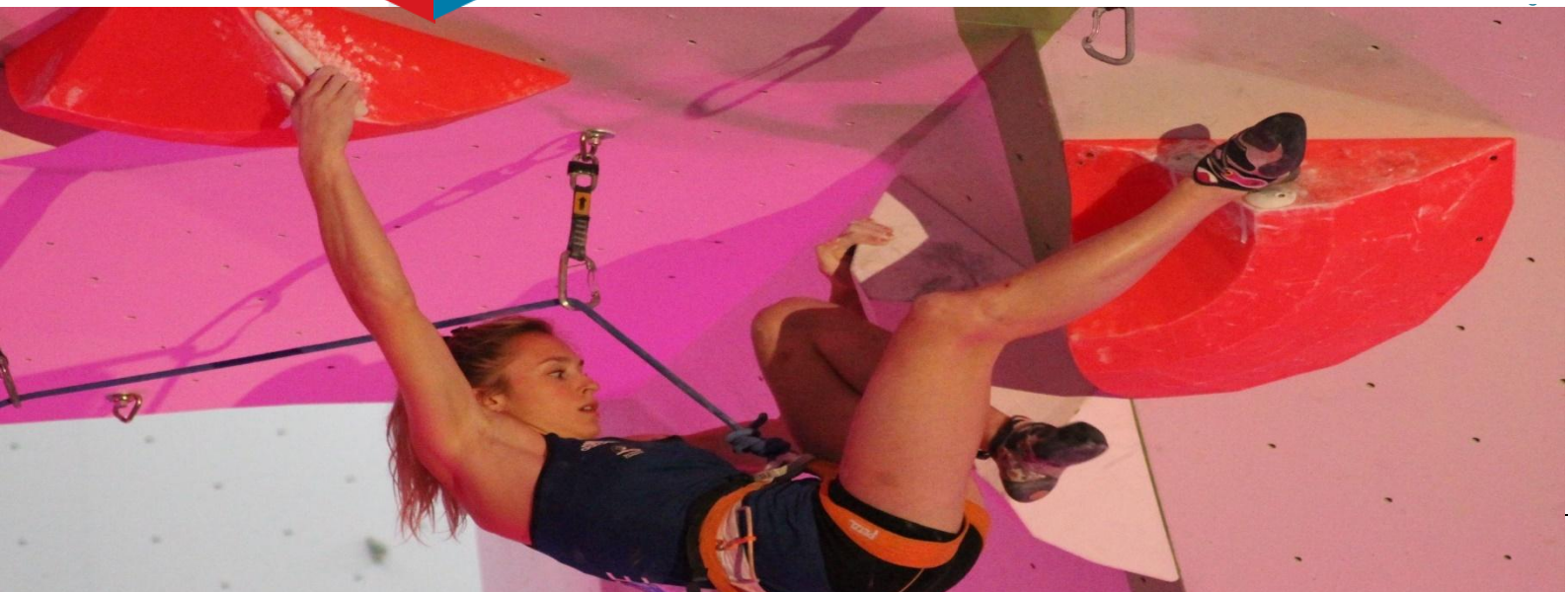
Assistant pôle sport – Nicolas Guerin
nguerin@sport-u.com / 01 58 68 22 90